



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par le **CPAS DE RAMILLIES** et ayant trait à un bien sis Rue des Communes à 1367 Ramillies, cadastré sous 3^{ème} Division Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Section B, n° 317s².

Le projet consiste à **CREUSER QUATRE MARES DE DIMENSIONS DIFFERENTES ET DISPOSER LES TERRES EXCAVEES A PROXIMITE DE CELLES-CI**, et présente les caractéristiques suivantes :

- *La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en application de l'article D.VIII.13 du CoDT.*

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **01/07/2019** au **15/07/2019** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ou sur rendez-vous à convenir préalablement avec le service urbanisme en téléphonant au 081/43.23.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 25/06/2019 au 15/07/2019

À Ramillies, le 24/06/2019.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY